

Bulletin d'informations

A DESTINATION DES EMPLOYEURS TERRITORIAUX

N° 8 - Janvier 2009

CDG64



le mot du Président

Nous entamons tous notre première année de fonctionnement après les élections locales. Nous avons engagé, les uns et les autres, divers projets qui vont nous occuper, nous enthousiasmer, nous préoccuper pendant tout le mandat.

Pour ce qui concerne le Centre de Gestion, le Conseil d'Administration, installé le 3 juillet 2008, a adopté un plan d'actions pour les années à venir qui a l'ambition de mieux répondre aux attentes des employeurs locaux en matière de gestion des personnels ; il s'inscrit dans une évolution liée aux nouvelles dispositions législatives portant sur les missions des Centres de Gestion et dans le souci de proposer des services et des prestations adaptés aux besoins des collectivités et des agents territoriaux de notre département.

Nous avons mis en place, une organisation politique et administrative qui doit nous permettre de conduire les nouvelles actions dans de bonnes conditions du point de vue de la qualité et de la pertinence : les commissions spécialisées animées par les Vice-présidents fonctionnent, les instances paritaires sont installées, les services du Centre prennent en charge les nouvelles prestations définies par le Conseil d'Administration. Celui-ci a particulièrement mis l'accent sur les missions liées à l'emploi public territorial, à la gestion des ressources humaines, à la médecine préventive, au reclassement professionnel / maintien dans l'emploi / recrutement de travailleurs handicapés. Ces axes constituent des points forts qui engagent finalement tous les services du Centre.

Notre souhait, élus et personnel du Centre de Gestion, est de vous apporter le meilleur accompagnement sur toutes les questions liées à la gestion des personnels.

Meilleurs vœux à tous pour 2009.

Michel HIRIART

Maire de Biriadou
Président de la Communauté
de Communes Sud Pays Basque

Sommaire

DOSSIER SPECIAL

LES NOUVELLES INSTANCES
POLITIQUES
DU CENTRE DE GESTION

page
2

REPORTAGE

LE PARTENARIAT CDG 64
UNIVERSITE DE PAU ET DES
PAYS DE L'ADOUR

page
5

ZOOM

LA PROMOTION
DES METIERS TERRITORIAUX :
UNIS CITE ET EQUINOXES

page
8

LA VIE DU CENTRE

page
10



Dossier Spécial



LES NOUVELLES INSTANCES POLITIQUES DU CENTRE DE GESTION

Elu le 24 juin 2008 avec une participation de 77,76 % des Maires et Présidents d'établissements publics, le nouveau Conseil d'Administration du Centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale des PYRENEES-ATLANTIQUES a été installé dans ses fonctions le 3 juillet 2008. Le nouveau Conseil d'Administration est composé de 23 titulaires et de 23 suppléants :

TITULAIRES

- **ARRIBES André**
Maire de BIZANOS
- **BAUCE Michelle**
Adjointe au Maire de LAGOS
- **BERNOS Michel** - Maire de JURANÇON
- **BONTE Jacques** - Maire de LAGOR
- **CASSOU Michel** - Maire de PARDIES-PIETAT
- **CURUTCHET Simone** - Maire d'OSSERAIN-RIVAREYTE
- **ESPIAUBE Marie-José** - Maire de BOUCAU
- **FINZI Arthur** - Maire de SAINT-CASTIN
- **GARCIA Philippe** - Maire d'ARTHEZ-DE-BEARN
- **HIRIART Michel** - Maire de BIRIATOU
- **HIRIGOYEN Roland** - Maire de MOUGUERRE
- **INCHAUSPÉ Beñat** - Maire d'HASPARREN
- **LASSALLE André** - Maire de SAMES
- **MOURA Patrick** - Maire d'ASSON
- **NOUGUEZ Alain** - Maire de NOUSTY
- **PAUL-DEJEAN Jean-Claude** - Conseiller Municipal d'ANGLET
- **PIEDNOIR Yves** - Maire de LABASTIDE-MONREJEAU
- **SALLABERRY Jean-Louis** - Maire de MONCAYOLLE
- **SANZ Alain** - Maire de REBENACQ
- **UTHURRY Bernard** - Maire d'OLORON-SAINTE-MARIE
- **BAUCOU Jean**
Président du CCAS de NAVARRENX
- **HAIÇAGUERRE Pierre**
Président de la Communauté de Communes du Pays d'HASPARREN
- **MIMIAGUE Jean-Pierre**
Président de la Communauté de Communes du Luy de Béarn

SUPLÉANTS

- **PRUDHOMME Jean-Yves**
Maire d'IGON
- **DUIZIDOU David** - Maire de THEZE
- **DIRIBARNE Jean-Paul** - Maire de BARDOS
- **LAVIGNE Fernand** - Maire d'AUTEVIELLE-SAINT-MARTIN-BIDEREN
- **BARTHET Jean-François** - Maire de LOUBIENG
- **CACHENAUT Bernard** - Maire d'IHOLDY
- **BELLEGARDE Henri** - Maire de BEDOUS
- **IDIART Alphonse** - Maire de SAINT-JEAN-PIED-DE-PORT
- **CAMBOT Gérard** - Maire d'ARUDY
- **DE CORAL Odile** - Maire d'URRUGNE
- **DAGUERRE Robert** - Maire de CASTET
- **VIGNAU Alain** - Maire de BEUSTE
- **LAMBERT Jean-Baptiste** - Maire de SAINT-ETIENNE-DE-BAÏGORRY
- **POUBLAN André** - Adjoint au Maire de MONTARDON
- **DEHOS Véronique** - Adjointe au Maire de BILLERE
- **QUEHEILLE Dominique** - Adjointe au Maire d'OLORON-STE-MARIE
- **GRATACOS Joël** - Adjoint au Maire de LESCAR
- **ETCHANDY Jacky** - Maire d'ANHAUX
- **BRU Vincent** - Maire de CAMBO-LES-BAINS
- **LÉCHIT Christian** - Maire d'URDES
- **GAMOY Roger**
Membre du Conseil de la Communauté de Communes ERROBI
- **CASADEBAIG Robert**
Membre du Comité Syndical du SIVOM de la Vallée d'Ossau
- **VELEZ Daniel**
Vice-Président de la Communauté de Communes OUSSE-GABAS



Les administrateurs du Conseil d'Administration participent, impulsent et évaluent les différentes actions de l'Etablissement, notamment au travers des commissions spécialisées (cf. article sur les commissions spécialisées). Chaque fin d'année, ils examinent le rapport d'activités des services et fixent les nouvelles orientations, à l'occasion du vote du budget. Ce rapport permet de mesurer le bon usage des cotisations versées. Les administrateurs du Centre, représentent enfin les élus comme employeur dans différentes instances (commissions administratives paritaires, comité technique paritaire intercommunal, commission de réforme, jurys de concours et d'examens professionnels, comité d'action sociale du personnel territorial des PYRENEES-ATLANTIQUES...). Ils consacrent intégralement leur mandat à la gestion des personnels territoriaux, ses différents domaines, ses problématiques et ses enjeux.

Les comptes rendus des réunions du Conseil d'Administration sont envoyés en collectivités et consultables sur le site www.cdg-64.fr.

LE NOUVEAU BUREAU

Le bureau est chargé de suivre l'ensemble des actions de l'établissement, prépare les rapports présentés en Conseil d'Administration et en arrête l'ordre du jour. Chaque Vice-président a reçu des délégations du Président, en particulier pour présider les quatre commissions spécialisées mises en place sur des dossiers stratégiques pour le développement du Centre et pour les collectivités.



Le bureau du Centre est composé de 5 membres (le Président du Centre et 4 Vice-présidents) :

M. Michel HIRIART
Président

M. Jean-Claude PAUL-DEJEAN
1^{er} Vice-président

M^{me} Simone CURUTCHET
2^{ème} Vice-présidente

M. Béñat INCHAUSPÉ
3^{ème} Vice-président

M^{me} Marie-José ESPIAUBE
4^{ème} Vice-présidente



COMPOSITIONS DES COMMISSIONS

M. Michel BERNOS
M. Robert DAGUERRE
M. Arthur FINZI
M. Alain SANZ
M. Alain NOUGUEZ
M. Joël GRATACOS

M. Jean-Paul DIRIBARNE
M. Roger GAMOY
M. Roland HIRIGOYEN
M. André POUBLAN
M. Alain VIGNAU

M^{me} Michèle BAUCE
M. Jean-Pierre MIMIAGUE
M. Yves PIEDNOIR
M. Jean BAUCOU
M. Philippe GARCIA
M. Pierre HAÏCAGUERRE
M. Patrick MOURA

M. André ARRIBES
M. Jacques BONTE
M. Jean-Louis SALLABERRY
M. Daniel VELEZ
M. Jean-Baptiste LAMBERT

LES COMMISSIONS SPECIALISEES

Les commissions spécialisées sont compétentes pour travailler en amont du bureau et du Conseil d'Administration sur des thématiques particulières et sensibles pour l'établissement et les collectivités (d'un point de vue stratégique, financier, institutionnel...). Elles sont composées d'administrateurs et de cadres des services, en appui technique, et interviennent sur :

- "**L'emploi, la prospective sociale et la GPEEC**" : cette commission s'occupe de tous les aspects de l'emploi public territorial et notamment ses évolutions, en lien avec les collectivités, les professionnels de la formation et de l'emploi, les organisations syndicales... Elle assure le suivi du service remplacement renfort archives et le suivi des partenariats du Centre, notamment avec l'Université de Pau et des Pays de l'Adour. Elle est animée par M. PAUL-DEJEAN.

- "**Les transferts des concours et des examens professionnels du CNFPT vers les Centres de gestion**" : prévus par la loi du 19 février 2007, ces transferts seront effectifs à compter du 1er janvier 2010. La commission s'attachera aux aspects financiers et organisationnels. Elle est animée par M^{me} CURUTCHET.

- "**L'accompagnement à la gestion des ressources humaines**" : les domaines d'intervention du Centre conduisent à mettre en place une réflexion sur les besoins des collectivités sur ce domaine spécifique de la gestion du personnel, de manière à proposer un accompagnement plus complet, intégrant l'organisation du travail et le management des services. La commission est animée par M. INCHAUSPE.

- "**La santé et sécurité au travail**" : autre enjeu pour les collectivités, la commission travaille sur la sensibilisation et l'accompagnement des collectivités pour la mise en œuvre de leurs obligations en matière de sécurité et de santé au travail, y compris l'accompagnement et le maintien dans l'emploi des agents reconnus inaptes à leur poste de travail. Elle est animée par M^{me} ESPIAUBE.



Le partenariat entre le Centre de gestion des Pyrénées-Atlantiques et l'Université de Pau et des Pays de l'Adour

Le Centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale des Pyrénées-Atlantiques travaille sur de nombreuses problématiques dans un cadre partenarial. L'Université de PAU et des Pays de l'Adour fait partie de ses partenaires privilégiés avec qui de nombreuses actions sont conduites tous les ans. Petit reportage en trois témoignages.

M. Jean GOURDOU, Professeur de Droit Public, Directeur du CECL (Centre d'études des collectivités locales)

Pouvez-vous nous dire quelques mots sur le partenariat entre le Centre de gestion et l'université de PAU et des Pays de l'Adour, notamment au travers du CECL ?

Depuis sa création dans les années 80, le CECL et la Maison des communes, puis le CDG64, ont souhaité entretenir un étroit partenariat. Il s'est concrétisé en particulier par la conclusion d'une convention cadre et revêt diverses formes :

- dans le cadre du Master « Administration des collectivités territoriales » (ancien DESS) qui s'appuie sur le CECL, les cours de « fonction publique territoriale » sont assurés par la Directrice du Centre de gestion, Marie-Claude ARRIVILLAGA ; c'est par ailleurs le Centre de gestion qui s'occupe de trouver aux étudiants des stages de découverte en collectivité, ainsi que certains stages de fin de formation ;



- pour ce qui est des nombreux concours et examens professionnels organisés par le Centre de gestion, il est d'usage de solliciter plusieurs enseignants-chercheurs du CECL pour participer aux jurys, voire les présider ;
- le Centre est également associé à certains travaux de recherches menés par le CECL (exemple récent : rédaction d'un chapitre du futur Mémento Lefebvre du Maire).

Et l'avenir ?

A l'avenir, les collaborations entre le Centre de gestion et l'UPPA ont vocation à perdurer et à se renforcer dès lors que, dans la future orientation de l'Université, sera sans doute privilégié un rapprochement avec les collectivités territoriales.

Plus spécifiquement, on peut d'ores et déjà évoquer deux pistes :

- l'association de l'Université à la mise en place par le Centre de gestion de l'Observatoire de l'emploi public territorial exigé par le législateur ; parallèlement, l'Université est quant à elle tenue d'organiser un Bureau à l'Insertion Professionnelle (BAIP) des étudiants, et le Centre de gestion y tiendra naturellement un rôle important ;

- un travail commun sur la restructuration de l'offre de formation générale relative à la préparation aux concours administratifs locaux et plus généralement aux métiers de l'administration locale, s'agissant notamment des filières techniques.



M. Antoine BOURREL,
Maître de conférences,
Responsable du Diplôme
Universitaire des métiers de
l'Administration générale
territoriale

Pouvez-vous nous présenter ce nouveau DU ?

Le DU des métiers de l'administration générale territoriale ouvert cette année à l'Université de Pau en partenariat avec le Centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale et le CNFPT vise à répondre aux besoins croissants des petites communes en agents susceptibles d'effectuer des missions de gestion administrative extrêmement variées. Ce nouveau diplôme s'articule ainsi autour de deux axes : d'une part, il s'agit de proposer une formation théorique et pratique au métier de secrétaire de mairie afin que les candidats à ces emplois soient le plus rapidement opérationnels sur leur poste ; d'autre part, il s'agit de proposer une préparation complète au concours de rédacteur territorial (catégorie B) auxquels ont vocation à se présenter les futurs secrétaires de mairie.

La formation, assurée à la fois par des universitaires et des professionnels (fonctionnaires territoriaux, formateurs...) est ainsi ouverte à un public varié composé d'étudiants, de demandeurs d'emploi ou d'agents en poste dans des communes et souhaitant occuper un emploi de secrétaire de mairie.

La Fonction Publique Territoriale est-elle un débouché pour les étudiants en droit, AES, sciences économiques ?

On observe en effet qu'un nombre important d'étudiants inscrits dans ces filières se destinent aux métiers de la fonction publique territoriale - notamment sur des emplois correspondant à des postes de cadres - avec une proportion probablement plus importante de juristes et d'AES. Deux raisons notamment permettent d'expliquer ce constat : d'une part, les étudiants issus de ces filières sont sensibilisés, dans le cadre de leur formation, au monde des collectivités locales et manifestent un intérêt certain pour les métiers de la fonction publique territoriale ; d'autre part, l'Université de Pau propose des formations particulièrement adaptées, pluridisciplinaires, qui préparent utilement à la variété des missions confiées aux fonctionnaires territoriaux : Master administration des collectivités territoriales, DU attaché territorial, Master administration du secteur sanitaire et social...



Mlle Françoise SEMPE,
Maître de conférences,
Responsable du Diplôme Universitaire
Administration Territoriale

Quelques mots sur le Diplôme Universitaire Administration Territoriale

Le Diplôme Universitaire Administration Territoriale a aujourd'hui dix ans puisque la première promotion est arrivée en mars 1998. Sa création répondait à un besoin des collectivités en cadres territoriaux. Peu de lauréats étaient à l'époque issus du département d'où l'idée de créer cette préparation par convention entre l'Université de Pau et des Pays de l'Adour et le CDG 64, les villes de PAU et BAYONNE, élargie en 2006 à la ville de BIARRITZ et au Conseil Général des Pyrénées-Atlantiques.

Les attentes ont été satisfaites puisque 68 attachés territoriaux, sont, à ce jour, issus de la préparation, soit un taux de réussite de 55 à 60 %.

Le Diplôme Universitaire accueille en début de cycle une trentaine de futurs candidats, agents de la Fonction Publique Territoriale et étudiants titulaires d'une licence ou d'un Master. La préparation est organisée sur 18 mois d'où une certaine déperdition de l'effectif en cours de formation. Ses modalités visent à l'adapter à la diversité des parcours (enseignements concentrés le samedi), au calendrier et aux épreuves du concours. Des succès sont enregistrés tant au concours interne qu'en externe (en mars 2008 : 5 interne, 6 externe), au centre de Bordeaux comme à Paris.

Quel intérêt pour les élus de notre département ?

La préparation au concours d'attaché territorial permet de satisfaire leurs besoins croissants d'expertise juridique et de gestion administrative avec des cadres territoriaux issus du département.

Il est important aussi que les agents de leur collectivité trouvent sur place une préparation de qualité qui les accompagne dans leur souhait de promotion et ne soient plus contraints de se déplacer à Bordeaux. Les étudiants de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour ont aussi toutes les chances ensuite d'obtenir un poste dans la région et de renforcer les équipes administratives de nos collectivités.

Pour plus de renseignements :
gpeec@cdg-64.fr



ZOOM

LA PROMOTION DES METIERS TERRITORIAUX : **UNIS CITE ET EQUINOXES**



**Le Centre de gestion des
PYRENEES-ATLANTIQUES participe à
différentes actions pour présenter
et promouvoir les métiers de la
Fonction Publique Territoriale.
Deux illustrations avec l'association
UNIS CITE, présenté par Mme
Evelyne BIRE coordinatrice de
l'antenne à Pau et Mme Houria
FALL, représentant l'organisme de
formation **EQUINOXES**.**

UNIS CITE :

**6 ou 9 mois pour être
vraiment utile aux autres
autant qu'à soi !**

L'association Unis Cité propose à des jeunes de 18 à 25 ans de s'investir en équipe localement sur des projets d'intérêt général dans le cadre des lois sur le Service Civil Volontaire et le statut du volontaire associatif.

Mouvement de valorisation de la jeunesse, Unis Cité promeut l'idée qu'il devienne naturel pour chaque jeune de consacrer une étape de sa vie à la solidarité.

Depuis mars 2008, Unis Cité Aquitaine a créé une antenne sur l'agglomération paloise avec une première promotion de 24 jeunes de mars à septembre 2008. Une seconde a démarré en octobre pour 9 mois avec 16 volontaires. Ils s'impliquent sur des projets mis en place en partenariat avec des structures qui luttent pour l'amélioration des conditions de vie, combattre les exclusions, améliorer la cohésion sociale ou promouvoir le développement durable (Associations et collectivités territoriales).

Venus de toutes les origines sociales, culturelles et de tous niveaux d'étude, ils vivent une expérience forte d'ouverture sur les autres et de compréhension de la société.

En parallèle à leur action, ils reçoivent une formation citoyenne et un

accompagnement à leur projet professionnel.

Dans ce cadre-là, une convention de partenariat sera signée avec le Centre de gestion des Pyrénées-Atlantiques en 2009. Sa participation dans cette action consistera à faire découvrir la Fonction Publique Territoriale au sens large, la diversité des métiers territoriaux ainsi que les conditions d'accès à la Fonction Publique Territoriale.

Les jeunes perçoivent une bourse mensuelle de 600 euros versée par l'Agence nationale de cohésion sociale et de l'égalité des chances. En Pyrénées Atlantiques le GIP DSU, la Communauté d'agglomération de Pau, le Conseil Régional, la direction départementale de la jeunesse et des sports soutiennent l'implantation d'Unis Cité.

Des fondations interviennent également dans le financement local.

Vous souhaitez en savoir plus sur le programme mis en œuvre par Unis Cité :

Contacts :

Olivier LENOIR directeur régional Unis Cité Aquitaine : 31 rue des Ayres 33000 Bordeaux
05 56 94 61 34

Evelyne BIRE coordinatrice de l'antenne à Pau,
6 ter rue de l'Enfant Jésus 64000 Pau
05 59 27 45 99

EQUINOXES : Découverte des métiers de la Fonction Publique Territoriale

La mise en œuvre de cette formation en alternance de 3 mois (cf. stages pratiques en collectivités territoriales) vise à favoriser l'accès aux métiers de la Fonction Publique Territoriale et s'intègre dans un objectif général de lutte contre les discriminations et de promotion de la diversité dans les services publics.

La poursuite de cette expérimentation enclenchée depuis 2005 sur la Communauté Urbaine de Bordeaux par l'organisme de formation EQUINOXES s'adresse prioritairement aux personnes de moins de 30 ans, issues de l'immigration et/ou des Zones Urbaines Sensibles (ZUS) et ayant un



niveau de formation égal ou supérieur au baccalauréat.

Les objectifs :

- le développement de la connaissance des métiers de la FPT,
- la mise en œuvre de projets professionnels réalistes et valorisants,
- la modification des représentations des publics et des professionnels sur les chances d'accès à la FPT.

Le partenariat :

Au niveau institutionnel : l'Etat et les principales collectivités présentes sur le territoire sont associés au projet : l' ACSE, le Conseil Régional, les Conseils Généraux, les Agglomérations et les principales villes des territoires retenus (Communauté Urbaine de Bordeaux, Agglomération de Pau et d'Agen).

Au niveau Pédagogique : les Centres de gestion (33, 47, 64) et les principaux services DRH des collectivités ont constitué un réseau d'intervenants indispensables à la mise en œuvre de nos séances de connaissance des métiers et de recherches de stages pratiques.

Le contenu de la formation :

- Compte tenu de la diversité des emplois possibles au sein de la FPT et du profil des stagiaires, deux approches ont été engagées :
- définir et identifier localement les collectivités territoriales existantes et en dégager les principales caractéristiques (territoires d'intervention, domaines de compétences, élections et modalités de prise de décision, représentants élus...),
 - travailler sur les représentations que l'on pouvait avoir de l'emploi dans la fonction publique et des missions dévolues aux agents.

Contact :

Houria FALL - 05 57 95 70 17
equinoxes@wanadoo.fr



LA MISE EN PLACE D'UN OBSERVATOIRE DE L'EMPLOI PUBLIC TERRITORIAL ET DE LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

Le Conseil d'Administration du Centre a retenu dans sa séance du 3 décembre dernier la proposition de la commission « emploi, prospective sociale et GPEEC » de mettre en place dans le courant du premier semestre 2009 un observatoire de l'emploi public territorial et de la gestion des ressources humaines. Cette proposition découle de la loi du 19 février 2007 relative à la Fonction Publique Territoriale qui complète les missions des centres de gestion dans le domaine de l'emploi et de la prospective sociale en leur confiant une « mission générale ».

L'observatoire départemental de l'emploi public territorial et des ressources humaines serait une instance départementale « d'éclairage » sur les problématiques et pratiques en matière d'emploi et de gestion des ressources humaines. Il serait également un outil technique d'aide à la décision en termes de politiques de gestion de ressources humaines tant au niveau local que départemental.

Sa composition reste à définir, mais l'observatoire réunirait des élus, des cadres territoriaux (DGS, DRH...), des représentants de l'ANPE, de l'INSEE, le CNFPT et autres acteurs en lien avec l'emploi et la formation.

Art. 23 – I de la loi du 26 janvier 1984 modifié : les centres de gestion " assurent, dans leur ressort **une mission générale sur l'emploi public territorial**, y compris l'emploi des personnes handicapées, pour l'ensemble des collectivités (...), des agents territoriaux en relevant ainsi que des candidats à un emploi public territorial. Ils sont chargés **d'établir** (...) un bilan de la situation de l'emploi public territorial et de la gestion des ressources humaines dans leur ressort et d'élaborer les perspectives à moyen terme des évolutions de cet emploi, des compétences et des besoins de recrutement. Ces documents sont portés à la connaissance des comités techniques paritaires".

Les premiers travaux à engager par l'observatoire porteraient sur la promotion des métiers territoriaux et sur l'exploitation de données statistiques permettant ainsi une meilleure lecture des problématiques en lien avec la gestion du personnel (gestion des emplois et des compétences, absentéisme, politiques d'avancement et de rémunération...). Sur le long terme, il serait également souhaitable et pertinent d'étendre ces réflexions et travaux à l'échelon régional.
gpeec@cdg-64.fr

SIGNATURE D'UNE CONVENTION ENTRE LE CENTRE DE GESTION ET LE FIPHFP



Le Centre de gestion des PYRENEES-ATLANTIQUES a signé une convention avec le FIPHFP pour développer un plan d'actions sur 3 ans. Le Fonds d'Insertion des Personnes Handicapées de la Fonction Publique (FIPHFP), qui récolte les cotisations des collectivités qui ne satisfont pas à l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés, nous accompagne ainsi dans un projet sensible pour la gestion des ressources humaines. Cette convention, qui intègre toutes les questions relatives au recrutement de travailleurs handicapés, le maintien dans l'emploi et le reclassement professionnel, apporte des moyens importants à notre établissement (de l'ordre de 400 000 €); bien entendu, elle fixe des objectifs ambitieux mais réalistes. Ainsi, et dès 2009, le Centre va entreprendre une large campagne de sensibilisation et de formation des acteurs des collectivités locales sur ces problématiques (élus, cadres des ressources humaines et de direction, agents, membres des CTP...). Un accompagnement sera proposé aux collectivités pour approcher la dimension du maintien dans l'emploi et du reclassement professionnel de manière globale et pluridisciplinaire. Toutes les compétences des services du Centre seront mises à disposition de cette prestation, avec l'appui d'interventions

extérieures (ergonomes, psychologues du travail, assistantes sociales...). Ainsi, le Centre poursuit et amplifie la démarche entreprise en 2007 dans le cadre du programme départemental d'insertion des travailleurs handicapés (PDITH).
gestiondupersonnel@cdg-64.fr

LA NOUVELLE CONVENTION « MEDECINE PREVENTIVE »

Vous avez reçu, au mois de décembre, la nouvelle convention d'adhésion au service Santé Sécurité au Travail pour la prestation médecine préventive. Les collectivités déjà adhérentes à ce service doivent obligatoirement signer cette nouvelle convention pour continuer à adhérer à cette prestation.

Cette convention prend en compte les nouvelles dispositions issues du décret du 14 avril 2008 relatives à la périodicité des visites médicales. Elle vise à privilégier la surveillance médicale des agents qui en ont le plus besoin : ceux qui occupent un poste à risque ou qui ont des problèmes de santé pouvant avoir un impact dans leur travail. Les autres agents seront convoqués aux visites médicales tous les 2 ans.

Cette convention vise également et surtout à développer et favoriser l'action du médecin de prévention sur le milieu professionnel.

Ces nouvelles dispositions représentent un changement important qu'il est nécessaire d'expliquer aux agents. A cet effet, des plaquettes (dont

un exemplaire vous a été envoyé avec la convention) sont mises à votre disposition pour sensibiliser les agents au rôle du médecin de prévention. Nous pouvons également venir présenter directement ces dispositions dans votre collectivité. N'hésitez pas à prendre contact avec nous à cet effet.

Pour les détails concernant cette convention, nous vous invitons à vous reporter au dernier bulletin de la prévention édité par le service Santé Sécurité au Travail, paru au mois de décembre ainsi qu'au site Internet du Centre de Gestion www.cdg-64.fr, rubrique « Santé Sécurité au Travail », sur lequel sont téléchargeables tous les documents utiles pour l'adhésion ou l'information des agents.
medecine@cdg-64.fr



NOUVEAUTE 2009 : TELEDECLARATION DES COTISATIONS VERSEES AU CENTRE

Depuis le début du mois de janvier, le bordereau papier n'est plus de mise ; place à la déclaration sur Internet.

En effet, dans le cadre de la dématérialisation des procédures administratives, le Conseil d'Administration du Centre de gestion a décidé de dématérialiser la déclaration des cotisations des collectivités affiliées.

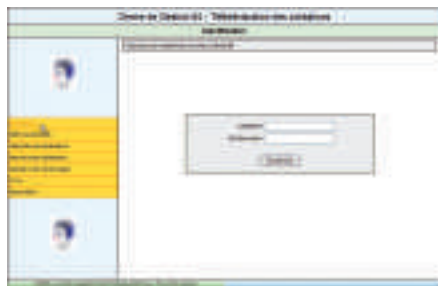
Le logiciel de télédéclaration a été développé en interne par le pôle informatique du Centre en collaboration avec des représentants

de collectivités et le Trésorier Principal de PAU.

L'outil mis au point a été présenté à plus de 150 secrétaires de mairie en novembre 2008. Les réactions ont été très positives puisque le logiciel a été jugé simple et efficace. L'ergonomie et la rapidité d'utilisation ont été également appréciées. Le fait d'avoir associé les futurs utilisateurs dès la phase de réflexion n'est pas étranger à ce résultat.

Une véritable évaluation de cette nouvelle procédure sera menée au 2ème trimestre de cette année pour vérifier que les résultats entrevus durant les tests correspondent bien à la réalité du terrain.

teledeclaration@cdg-64.fr



ELECTIONS PROFESSIONNELLES

Les élections professionnelles se sont déroulées le 6 novembre dernier.

Les nouvelles instances paritaires sont installées, leurs compositions sont consultables sur notre site.

CALENDRIER DES CONCOURS ET EXAMENS PROFESSIONNELS DU SECOND TRIMESTRE 2009

Le calendrier des concours et examens professionnels organisés au second semestre 2009 sera publié prochainement et sera consultable sur notre site.



Retrouvez-nous sur notre site :
www.cdg-64.fr

CDG64

